

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 34 (1946)

Heft: 706

Artikel: Bref historique du suffrage féminin dans le monde

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-265783>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

Compte de chèques postaux I. 943

FONDATRICE DU JOURNAL
Emilie GOURD
RÉDACTION
M^{me} WIBLE-GAILLARD, 10, rue des Grands
ADMINISTRATION ET ANNONCES
M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne



Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.-
6 mois 3.50
ETRANGER . . . 8.-
Le numéro . . . 0.25

ANNONCES

11 cent. le mm.
Largeur de la colonne: 70 mm.
Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent de n'importe quelle date

On n'est heureux qu'autant qu'on peut vivre avec soi-même, autant qu'on se trouve bien à la maison, c'est-à-dire dans son âme.

A. VINET.

On nous écrit de Pologne.

Après de longues années de souffrance et de silence, la Pologne nous adresse un message. M^{lle} Gourd avait noué là-bas des liens solides, nous espérons qu'en souvenir d'elle, les Polonaises garderont un intérêt fidèle au Mouvement.

Le premier numéro du *Mouvement Féministe* que j'ai reçu, grâce à l'amabilité de M^{lle} le Dr. M. Schaetzel, m'a apporté la triste nouvelle de la mort de M^{lle} Gourd.

Quelle perte cruelle pour le milieu féministe suisse ainsi que pour l'activité féministe internationale.

Notre pays, la Pologne, a eu le grand plaisir d'inviter M^{lle} Gourd à Varsovie et de l'introduire dans notre activité sociale et féministe. Les liens, que nous avons noués avec cette intrépide pionnière féministe sur le terrain de l'Alliance Internationale des Femmes pour le Suffrage et l'Action Civique et Politique des Femmes, ainsi qu'à Genève pendant différents Congrès et sessions de la Ligue des Nations, se sont alors encore approfondis.

La guerre nous a séparées de toute possibilité d'une collaboration internationale pendant la durée de 6 ans, mais nous avons toujours gardé dans notre mémoire le souvenir de la chère défunte.
Anna SZELAGOWSKA.

Hommage au Président Wilson

La Société des Nations vient de tenir à Genève sa XXI^{me} et dernière assemblée dans son palais si longtemps désert.

A cette occasion, la Fédération des Institutions internationales semi-officielles et privées, établies à Genève, avait organisé une cérémonie à la mémoire du Président Wilson. M. Léopold Boissier, président de la Fédération, déposa une palme sur la plaque dédiée à l'ancien président des Etats-Unis et rappela l'idée généreuse qui fut à l'origine de la première ligue des nations.

On entendit encore M. Root, secrétaire au Département de la Reconstruction du Conseil Océanique, et M. Anker, du Secrétariat de la S. d. N., qui tous deux affirmèrent que le travail accompli à Genève pendant un quart de siècle ne fut pas vain puisque la nouvelle organisation des Nations Unies pourra utiliser les méthodes et les résultats acquis.

Face à la nombreuse assistance, sur le lac sombre, l'orage grondait; les roulements du tonnerre se mêlaient à la voix des orateurs, comme pour symboliser les tempêtes que subirent et que subissent encore ceux qui cherchent courageusement à organiser la paix du monde.

A. W.-G.

Lorsqu'en janvier, le Mouvement Féministe se trouva brusquement privé de sa fondatrice et directrice, on put craindre que la parution du journal fût interrompue. Mais une main amie et dévouée, celle de Mme Debrit-Vogel, rédactrice de la revue «Berna», le reprit et assura la publication régulière des numéros de janvier, février et mars tandis qu'elle initiait à sa tâche la nouvelle titulaire responsable encore inexpérimentée. Nous sommes sûre d'être l'interprète, de tous les abonnés en lui exprimant ici notre vive gratitude pour l'aide apportée cet hiver, pour l'intérêt qu'elle continue à nous témoigner et pour les conseils futurs sur lesquels nous nous comptons.

La Rédaction.

ASSURANCE POUR LA VIEILLESSE

RENTES VIAGÈRES

GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS
MOLARD, 11

GENÈVE

Pâques 1946 - La Société des Nations a vécu...



Cliché Mouvement Féministe

Gardons un souvenir reconnaissant à celles qui furent à l'œuvre à Genève.

Femmes déléguées à la Société des Nations :

M^{mes} Forchammer, Hubicka, Stahremberg, Horsburgh, Liu, Woytowicz, Grabinska, Campoamor, Apponyi.

...mais voici la nouvelle ligue des peuples

et celles qui sont à l'œuvre pour la paix, là-bas, s'adressant à nous.

Lettre ouverte des Déléguées à l'O.N.U. aux femmes du monde

La première assemblée des Nations Unies marque la deuxième tentative des peuples de vivre paisiblement dans une communauté démocratique mondiale. Cette nouvelle chance de paix a été acquise grâce aux efforts conjugués d'hommes et de femmes pour l'idéal commun de la liberté humaine, à un moment où la nécessité de l'union a brisé les barrières de races, de religion et de sexe.

Grâce à la diversité des tâches que les femmes ont assumées si remarquablement et si vaillamment pendant la guerre, nous avons la satisfaction de constater que 17 femmes déléguées ou experts, représentant 11 Etats membres, prennent part au début de cette phase nouvelle de l'effort international. Nous espérons que leur participation au travail de l'Organisation des Nations Unies croitra et

que se développeront leurs connaissances et leurs talents dans cette activité.

Dans ce but nous demandons à tous les gouvernements du monde d'encourager partout les femmes à prendre une part plus active aux affaires nationales et internationales et nous sommes toutes les femmes, qui sont conscientes de l'occasion offerte, de se mettre en avant et de collaborer à l'œuvre de paix et de reconstruction comme elles ont collaboré à la guerre et à la résistance.

Nous reconnaissons que les femmes des diverses parties du monde sont à des stades différents de participation politique à la vie de leur pays, que quelques-unes d'entre elles sont empêchées par la loi d'assumer leurs droits de citoyennes et que par conséquent elles considèrent leurs problèmes immédiats un peu différemment.

Nous trouvant d'accord sur les points suivants, nous désirons, comme groupe, aviser les Femmes de notre ferme conviction qu'une occasion et une responsabilité importantes sont offertes aux citoyennes des Nations Unies,

nous leur conseillons donc :

1. de reconnaître les progrès que les femmes ont fait pendant la guerre et de participer activement aux efforts d'améliorations du standard de vie dans leurs pays respectifs et à la pressante besogne de la reconstruction, afin qu'il s'en trouve parmi elles beaucoup de prêtes à accepter des responsabilités lorsque surgiront de nouvelles occasions.

2. d'accoutumer leurs enfants, tant les filles que les garçons, à comprendre les problèmes mondiaux et la nécessité d'une coopération internationale aussi bien que les problèmes de leurs propres pays.

3. de ne pas se laisser entraîner, maintenant ou plus tard, par des tendances antidémocratiques.

4. de reconnaître que la raison d'une participation complète à la vie et aux responsabilités nationales ou mondiales est un objectif commun pour lequel les femmes du monde entier devraient s'aider les unes les autres.

(Women in Council)

Bref historique du suffrage féminin dans le monde

C'est l'Australie, pionnière du féminisme, qui, la première, en 1861, a donné à ses citoyennes le suffrage municipal sans éligibilité. La Suède suivit son exemple l'année suivante, puis vint la Finlande qui, en 1863, accorda l'électorat municipal à la campagne, et peu après aux villes. En 1866, la Nouvelle Zélande prit la même décision et, en 1869, l'Angleterre et le pays de Galles.

Aux Etats-Unis, l'Etat de Wyoming accorda aux femmes, dès 1869, le suffrage intégral et l'éligibilité à tous les corps constitués et à tous les postes officiels. Les uns après les autres les Etats prirent la même mesure et, en 1920, le suffrage intégral fut reconnu à toutes les femmes des Etats-Unis.

A la fin du XIX^{me} siècle, l'Etat de Bombay, l'Ecosse, l'Islande, l'île de Man subissent la même évolution. La Norvège et le Danemark donnèrent aux femmes, dès le début du vingtième siècle, l'électorat puis l'éligibilité. La Finlande faisait partie de l'empire des tsars, mais les droits politiques y furent donnés aux femmes en 1906.

Après la première guerre mondiale, la plupart des pays concédèrent à leurs ressortissantes les droits civiques et politiques. En Europe, l'Irlande, la Hollande, la Tchécoslovaquie, la Pologne, l'U.R.S.S. et la Hongrie affranchirent totalement les femmes tandis que la Belgique ne le faisait qu'avec certaines restrictions. En Allemagne, en Autriche et dans les Pays Baltes, les femmes ont joui, pendant un temps limité par les événements, des droits civiques complets. En Bulgarie, peu avant la dernière guerre, seules les femmes mariées furent admises à voter. Le tour des Mexi-

caines date déjà de 1921. Enfin, c'est à la fin de la récente guerre, soit en 1944 et 1945, que l'Italie et la France, reconnaissant les grands services rendus par le sexe féminin, accordèrent le suffrage intégral à leurs citoyennes.

F. Re.

Feuille d'Avis de Neuchâtel, 14 mars 1946.

LA LIGNIÈRE Gland (Vaud) (tél. 9.80.61)

Etablissement médical, diététique et physiothérapique. Traite depuis 35 ans avec succès les affections du tube digestif (spécialement l'ulcère de l'estomac et du duodénum), du foie, du cœur et des reins.

Convalescences.
Médecin-chef: Dr. H. Müller.

Cures de repos